



## TNT Numérique

**Notre commune passera au tout numérique le 08 mars 2011.**

### **Qu'est ce que c'est :**

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

### **Jusqu'au jour du passage.**

Allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture de notre région.

### **Le jour du passage.**

Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 07 Mars au 08 Mars:

Les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV.

**Les émetteurs numériques seront éteints temporairement, le temps d'effectuer les interventions nécessaires.**

### **Êtes-vous concerné ?**

**OUI**, si vous recevez la télé par une antenne râteau sur l'un de vos postes.

**NON**, si vous recevez la télé par ADSL, le câble ou le satellite et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

### **Quand ?**

Au lendemain du passage au numérique, dès que vous recevrez de nouveau certaines chaînes, vous pourrez lancer la recherche : cela voudra dire que l'émetteur dont vous dépendez a été remis en service.

### **Que devez-vous faire ?**

Vous recevez les 5 chaînes analogiques ou moins : Avant le passage, vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique

Après le passage, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiés, afin d'améliorer leur couverture.

## PERMANENCES DE LA MAIRIE

Tél. : 01 60 01 01 57

Fax : 01 60 01 46 00

### *Horaires d'ouverture*

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi

de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi

de 9 h à 12 h

Vendredi

de 9 h à 12 h

de 14h à 14h30

et de 16 h30 à 18 h

### *Permanence des Élus aux heures d'ouverture*

M. Jean-Louis CHAUVET

Lundi, mardi, samedi

et sur rendez-vous.

Mme Roselyne BLANC

Adjointe aux affaires

Administratives et Sociales.

Lundi, mardi,

mercredi, samedi

et sur rendez-vous.

M. Serge MENU

Adjoint aux Finances.

Sur rendez-vous les lundis.

M. Jean-Louis RAGON

Adjoint aux affaires

Scolaires et Péricolaires.

Mercredi, Samedi et sur

rendez-vous.

Mme Bernadette MARTINEZ

Adjointe aux Associations.

Lundi, mercredi, jeudi, samedi

et sur rendez-vous.

Pour la commune de OISSERY, M. David Michel, Conseiller Municipal et correspondant numérique pour notre Municipalité ainsi que Monsieur le Maire, passeront le 08 Mars au matin, sur demande, chez les personnes âgées de plus de 70 ans afin de reconfigurer les récepteurs TNT.

Prendre contact avec la Municipalité au 01.60.01.01.57.

**Méfiez-vous du démarchage à domicile.** Des revendeurs peu scrupuleux peuvent tenter de vous vendre du matériel inutile ou à des tarifs exagérés. Certains peuvent chercher à vous abuser en usurpant l'identité de France Télé Numérique.

Sachez qu'un **représentant de France Télé Numérique ne peut vous contacter par téléphone ou se présenter à votre domicile**, que pour une intervention d'assistance technique dans le cadre d'un RDV fixé avec vous, et sur présentation d'un badge.

## UN MARCHÉ À OISSERY

À partir du 10 Mars 2011.

Tous les jeudis de 15h30 à 19h30.

Après des années de recherches, la Municipalité a signé une convention avec un groupement d'artisans afin de permettre l'installation d'un marché sur notre commune.

Espérant éviter les déboires des marchés alentours, cette convention ne prévoit qu'un marchand par type d'alimentation .

Ce marché, à la dimension de notre village, sans aucune prétention, sera pourvu, dans un premier temps :

- D'un poissonnier,
- D'un Fromager,
- D'un marchand de fruits et légumes.

Ces professionnels vous permettront d'obtenir des produits frais à la sorties des écoles ou du centre de Loisirs.

Ce lieu de rencontre sera situé face à la mairie, sur la départementale, laissant le parking à disposition des Ostéraciens.

La Municipalité souhaite la bienvenue à ces commerçants.

## SOIRÉE CABARET

Le Club de Judo de OISSERY vous propose une soirée Cabaret  
le SAMDEI 12 MARS 2011 à la salle polyvalente .

Pour tout renseignement et réservation, contacter le 06.62.94.47.62